



La réglementation applicable aux déchets

Public

Ingénieurs, techniciens, responsables de production, resp. environnement, resp. achats, agents des organismes et administrations de contrôle.

Etablissements publics, collectivités locales, bureaux d'études, administrations, industries, PME/PMI, artisans.

Tous secteurs d'activité.

Objectif

Connaître toutes les implications pour l'entreprise et les collectivités locales de la législation française et européenne concernant la gestion des déchets

Méthode pédagogique

Exposé illustré d'exemples.

Echange interactif avec les participants.

Exercices d'application.

Préparation d'un support sur Powerpoint.

Exemplaire papier remis aux participants.

Durée : 1 ou 2 jours

Programme (susceptible d'être adapté à votre demande)

Politique française et européenne.

Fiscalité et économie.

Classification et contrôle des circuits de traitement des déchets (codes CED, BSD, registre, déclaration annuelle).

Législation par filière (déchets d'amiante, déchets d'activité de soins à risque infectieux, déchets d'emballages, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'imprimés, déchets provenant d'INB, huiles usagées).

Autorisation des installations de transit et de traitement.

Mouvements transfrontaliers.

Réglementation liée au transport de déchets dangereux (ADR).